

DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles dans la Fonction Publique



**Élection à la Commission Administrative Paritaire des Ingénieur.e.s et Assistant.e.s Ingénieur.e.s
(CAP 2 IR/IE/AI Mandat 2023-2026)**

**Votez pour un syndicat indépendant,
organisé et de proximité.**

Votez pour un syndicat qui défend tous les agents !



Qui sommes-nous ?

[Visitez le site des Élections du SNTRS CGT](#)

LES ÉLU.E.S SNTRS-CGT SERONT LÀ !

La CAP intervient en cas de non-respect des droits et obligations des fonctionnaires.

Que vous soyez victime ou mis en cause, nos élu.e.s vous accompagneront pour vous défendre et vous assister. Ils et elles seront à vos côtés face à l'administration sur des questions disciplinaires.

[Lisez la profession de foi de nos candidat.e.s SNTRS-CGT](#)

Le saviez-vous ?

- Vous pouvez saisir la CAP pour des problèmes d'ordre individuel portant sur des refus : prolongations de stage, non titularisation, détachements, mis en disponibilité, congés de formations, télétravail...
- Les élu.e.s de la CAP siègent également dans la commission de réforme. Cette commission examine les dossiers des personnels victimes d'un accident du travail ou non, d'une maladie professionnelle ou non, rendant difficile l'exercice de leur activité professionnelle.

LES EFFETS PERVERS DES DERNIÈRES RÉFORMES

LE SNTRS-CGT SE BAT CONTRE LES EFFETS PERVERS DE LA LOI DE PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE (LPR) ET DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous sommes avant tout, des professionnels de la recherche au service de la science et de la santé. Nous voulons travailler au profit d'une recherche libre et au service du plus grand nombre dans un esprit de collaboration et d'équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Nous demandons la transparence sur l'attribution de l'IFSE et du CIA.
- Nous combattons l'individualisme afin de retrouver un collectif de travail sain et efficace.
- Nous défendons une recherche publique libre fondamentale, sans but lucratif pour le bien commun.

DÉFENDONS ET REDONNONS DU SENS À NOTRE MÉTIER AMÉLIORONS NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

Nos charges de travail augmentent, nous passons de plus en plus de temps à former des personnels précaires dont le turnover est important. Le travail administratif est chronophage et prend le pas sur le travail scientifique cela crée du stress. Le management à coup de primes attribuées sans transparence et l'individualisation de nos rémunérations créé une concurrence inappropriée et dégradent les collectifs de travail au sein des laboratoires et des services. De plus, les différences d'attributions des primes (IFSE et CIA) à travail égal engendrent un sentiment d'injustice

DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE

**Donnons une légitimité à nos élu.e.s,
ne nous abstenons pas !**

ALLONS À L'ESSENTIEL, votons SNTRS-CGT.

TOUT SAVOIR sur COMMENT VOTER : [ICI](#)

[Retrouvez toute l'actualité sur notre site](#)

Si vous souhaitez être informé.e régulièrement et participer aux actions du SNTRS,

Rejoignez le SNTRS CGT !

[Formulaires d'adhésion](#) sur le site web SNTRS

